

le chiffre

310.000

C'est en euros le montant de l'investissement réalisé par l'hôpital pour la création de ce service qui comprend un accueil, une salle d'attente, une salle de consultation, un cabinet dentaire et une chambre de deux lits.

Quant au coût de fonctionnement, il devrait avoisiner les 200.000 € par an. Un agent d'accueil, deux infirmières et un médecin à mi-temps travaillent là. Les patients peuvent bénéficier de toutes les structures médicales de l'hôpital, mais aussi des vacations que viennent y effectuer des chirurgiens dentistes dont 17 se sont montrés volontaires pour participer à cette première. Environ 4 vacations d'une demi-journée sont ainsi effectuées par semaine. Les patients sont accompagnés par le personnel spécialisé du service.

la phrase

« D'ici le printemps, il va nous falloir mobiliser le gouvernement pour venir en appui aux axes stratégiques mis en place par l'hôpital de Châtelleraut. »

Jean-Pierre Raffarin, sénateur de la Vienne n'a pas caché, hier, sa satisfaction de voir l'hôpital de Châtelleraut mener à bien des projets ambitieux. *« Je suis heureux de voir la place nouvelle de l'établissement dans l'ensemble du dispositif de soin de la Vienne et de la Région. Voici quelques années, l'hôpital était inquiet de son propre avenir. Aujourd'hui, il nous faut inscrire des moyens de développement pour assurer la réussite des défis engagés par l'hôpital pour le nord du département. Ici, les équipes ont montré qu'elles étaient été capables de mener à bien des projets avec une ambition raisonnable. Vous pouvez compter sur moi, au printemps, pour mobiliser le ministre de la santé sur les projets de l'établissement. La crédibilité acquise sur ce dossier sera une force considérable. »*